

Paris, le 20 octobre 2023



Cession du contrat de liquidité de COVIVIO par EXANE à BNP PARIBAS ARBITRAGE

Covivio annonce que, dans le cadre de la réalisation de l'opération de fusion-absorption d'Exane par BNP Paribas, le contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires admises aux négociations sur Euronext Paris (Code ISIN FR 0000064578), initialement confié à Exane, est transféré, à compter du lundi 23 octobre 2023 (à zéro heure, heure de Paris), à BNP Paribas Arbitrage, membre d'Euronext Paris. En conséquence, à compter de cette date, l'animation de l'action Covivio sur le marché réglementé d'Euronext à Paris sera assurée par BNP Paribas Arbitrage.

Aux termes de l'accord de cession du contrat de liquidité conclu le 5 septembre 2023 entre Exane, BNP Paribas Arbitrage et Covivio, la cession du contrat de liquidité n'opère pas novation au sens des articles 1329 et suivants du Code civil. Les autres termes du contrat en vigueur demeurent inchangés et pleinement applicables.



covivio.eu

Suivez-nous sur Twitter @covivio_
et sur les réseaux sociaux





CONTACTS

Relations Presse

Géraldine Lemoine
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 00
geraldine.lemoine@covivio.fr

Louise-Marie Guinet
Tél : + 33 (0)1 43 26 73 56
covivio@wellcom.fr

Relations Investisseurs

Vladimir Minot
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 94
vladimir.minot@covivio.fr



A PROPOS DE COVIVIO

Fort de son histoire partenariale, de ses expertises immobilières et de sa culture européenne, Covivio invente l'expérience utilisateur d'aujourd'hui et dessine la ville de demain.

Acteur immobilier de préférence à l'échelle européenne, Covivio se rapproche des utilisateurs finaux, capte leurs aspirations, conjugue travailler, voyager, habiter, et co-invente des espaces vivants.

Opérateur européen de référence avec 24,8 Md€ de patrimoine Covivio accompagne les entreprises, les marques hôtelières et les territoires dans leurs enjeux d'attractivité, de transformation et de performance responsable.

Construire du bien-être et des liens durables, telle est ainsi la Raison d'être de Covivio qui exprime son rôle en tant qu'opérateur immobilier responsable auprès de l'ensemble de ses parties prenantes : clients, actionnaires et partenaires financiers, équipes internes, collectivités, générations futures. Par ailleurs, son approche vivante de l'immobilier ouvre à ses équipes des perspectives de projets et de parcours passionnants.

Le titre Covivio est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (FR0000064578 - COV), admis au SRD et rentre dans la composition des indices MSCI, SBF120, Euronext IEIF « SIIC France », CAC Mid100, dans les indices de référence des foncières européennes « EPRA » et « GPR 250 », ainsi que dans les indices ESG FTSE4 Good, CAC SBT 1.5°C, DJSI World et Europe, Euronext Vigeo (World 120, Eurozone 120, Europe 120 et France 20), Euronext® CDP Environment France EW, Stoxx ESG, Ethibel et Gaïa et bénéficie des reconnaissances et notations EPRA BPRs Gold Awards (rapport financier et développement durable), CDP (B), GRESB (5-Star, 100% public disclosure), Vigeo-Eiris (A1+), ISS-ESG (B-) et MSCI (AAA).

Notations sollicitées :

Volet financier : BBB+ / perspective Stable par S&P

Volet extra-financier : A1+ par V.E (partie de Moody's ESG Solutions) / 85/100 par S&P